



249 Route de Lyon - 38160 CHATTE

Tél/ 04 76 38 31 01

Email : gibis@gibis.fr

- LIÈVRES ADULTES
- CAPTURÉS SAUVAGES EN HONGRIE ET ROUMANIE
- FEMELLES GESTANTES (Réputées)
- CONTRÔLE SANITAIRE PAR PRISE DE SANG
- CERTIFICATION SANITAIRE NORME CEE
- RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

RÉSERVEZ VOS

LIÈVRES REPRODUCTEURS CAPTURÉS SAUVAGES EN HONGRIE ET ROUMANIE.

100% des lièvres commandés en 2023 ont été livrés

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPECIALE
PRIX EN BAISSSE...

Cher Client,

Voici ci-dessous nos tarifs pour les lièvres **Capturés Sauvages en Hongrie et Roumanie.**

Chaque lot de lièvres est muni de **son certificat sanitaire aux normes européennes** émis par les services vétérinaires officiels et de **sa bague d'origine indécrochable avec un numéro commençant par HU ****** permettant la traçabilité de chaque animal depuis sa zone de capture.

Pour bénéficier de notre offre spéciale il vous suffit de confirmer votre commande avec un acompte de 30% avant le 5 décembre 2024.

Vous trouverez aussi une vidéo des captures de lièvres sauvages avec le lien: https://bit.ly/gibis_sarl
Bien Cordialement,

PRIX EN BAISSSE	COUPLE 1M+1F	TRIO 1M+2F	LOT EXCEPT 6 M+2 Couples la Pièce	MALE La Pièce	QUANTITE
Décembre/Janvier <i>Commande avec acompte avant le 15 décembre</i>	410 €	650 €	180 €	180 €	
OFFRE SPÉCIALE : <i>Commande avec acompte avant le 5 décembre</i>	390 €	635 €	170 €	160 €	
Vaccination VHD/lièvre	5 €	5 €	5 €	5 €	
Sérum réhydratant/lièvre	5 €	5 €	5 €	5 €	

Société de chasse de :
Adresse :

Nom du Président :
Tél :
Mail :

Conditions générales de vente

Tout achat de nos produits et fournitures implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente.

1) ACCEPTATION DE LA COMMANDE

La date d'enregistrement de la commande correspond à la date de réception de votre ordre écrit, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du prix TTC. Toute commande de lièvres d'importation pour décembre et janvier doit être enregistrée au plus tard le 5 décembre 2024 pour l'offre spéciale sinon le 15 décembre 2024. .

2) PORT ET EMBALLAGE

Les prix sont donnés départ de nos entrepôts, port en sus. Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas d'avarie, et conformément à l'article 105 du Code de Commerce, le destinataire devra noter des réserves précises sur le récépissé de livraison, confirmer ces faits par lettre recommandée au transporteur sous 72 heures, et les porter à notre connaissance dans le même délai. Les caisses restent à la disposition de nos établissements.

3) LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif, et sont conditionnés par la date de réception de la commande. Tout retard de livraison imprévisible, ou résultant de la responsabilité du transporteur, ne peut en aucun cas entraîner l'annulation de la commande ni le paiement d'indemnités ou de pénalités.

4) CONDITIONS DE RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE PRIX

Sauf stipulation expresse de notre part, l'enlèvement ou l'expédition du gibier implique un règlement comptant de la totalité du prix avant départ. Conformément à l'article 3 de la loi 92-1442, tout retard de paiement à la date d'échéance entraînera la facturation d'intérêts de retards calculés sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de l'échéance initialement convenue.

Les prix de ce tarif sont absolument nets T.T.C. (TVA 5.5 %). Si le taux légal de TVA venait à être changé par l'État, en plus ou en moins, le prix serait de fait recalculé en application du nouveau taux de TVA. Nos prix sont fermes dans la limite des stocks disponibles. Pour le gibier d'importation, nous enregistrons vos commandes pour la date désirée,

facturation suivant la date de livraison. Nos prix restent valables sauf erreur d'impression.

5) CLAUSE PÉNALE

Il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement de la marchandise à l'échéance fixée et après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, d'avoir à s'exécuter sous huitaine, restée sans effet, une indemnité égale à 15 % du prix T.T.C. de la facture sera immédiatement exigible à titre de clause pénale indépendamment des intérêts légaux ou conventionnels prévus à l'article précédent.

6) GIBIER

ARRIVÉE VIVANTE GARANTIE. Tout gibier doit être contrôlé en présence du chauffeur.

En cas de mortalité, le préciser sur le bon de livraison express. Tout gibier mort non signalé sur le bon de livraison ne sera pas remboursé par notre établissement. Nous aviser par téléphone au 04 76 38 31 01 dans les 24 heures. **TOUT GIBIER GARDÉ EN CAPTIVITÉ PAR VOS SOINS NE SERA PAS GARANTI.**

7) CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

Le tribunal de commerce de Grenoble est seul compétent pour connaître de tous litiges pouvant résulter de l'exécution de la présente et de ses suites. Cette clause s'applique aussi en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

8) EN CAS DE FORCE MAJEURE occasionnant non livraison, il ne sera dû aucune indemnité ou dommages et intérêts. Les fonds déjà versés seront remboursés.

LE FAIT DE NOUS PASSER COMMANDE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE NOS CONDITIONS DE VENTE.

9) LITIGE

Toute marchandise livrée reste propriété du fournisseur jusqu'au règlement intégral (loi du 12 mai 1980 et du 25 janvier 1985) (loi n° 8598 et 8595). Toute contestation sera du ressort des tribunaux compétents de Grenoble. Nous déclinons toute novation ou dérogation à cette clause attributive de juridiction.

10) L'EXÉCUTION D'UNE COMMANDE

L'exécution d'une commande de lièvres d'importation capturés sauvages est toujours en fonction de la capture. Les captures restent suspendues aux conditions climatiques. Les captures d'animaux sauvages sont aléatoires et sans garantie de réussite.

